

**Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement  
tenue le mardi 2 avril 2019 à 19h00**

ÉCOLE LES BOCAGES, 4832 DES LANDES, ST-AUGUSTIN, QUÉBEC

**Étaient présents :**

Annie Beaulieu	Dominique Garneau	Isabelle Lainez Lévesque
Philip Boumansour	Nathalie Gilbert	Maryline Lemay
Martine Beurivage	Sébastien Gobeil	Sébastien Simard
Chantale Coulombe	Marie-Josée Labrecque	Jean Vaillancourt

**Absente :** Catherine Girard-Larouche

**Invitée :** Roseline Drolet

## **1. Ouverture**

### **1.1. Mot d'ouverture**

M. Gobeil débute l'animation de la réunion avec son mot d'ouverture.

### **1.2. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée**

Le quorum est conforme pour la tenue du conseil d'établissement du 2 avril 2019.

### **1.3. Adoption de l'ordre du jour**

M. Gobeil présente brièvement l'ordre du jour de la réunion. M. Simard désire ajouter le **point 4.2.** à l'ordre du jour concernant la *Campagne de financement Leucan*.

Il est proposé par Mme Annie Beaulieu d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 2 avril 2019. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-18-19-042**

#### 1.4. Adoptions et suivis au procès-verbal du 19 février et du 12 mars 2019 dernier

Voir document «*Procès-verbal du 19 février 2019* »

L'adoption du procès-verbal du 19 février avait été remise à ce soir. M. Gobeil demande s'il y a des changements à apporter au procès-verbal du 19 février dernier.

Il est proposé par M. Jean Vaillancourt d'adopter le procès-verbal du 19 février 2019 dernier. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-18-19-043**

Voir document «*Procès-verbal du 12 mars 2019* »

M. Simard commence les suivis de la dernière séance.

- **Projet éducatif :** M. Simard mentionne que la rencontre officielle du comité de parents concernant le nouveau projet éducatif aura lieu le mercredi 10 avril prochain. Parmi nos membres, M. Vaillancourt et Mme Lemay en feront partie ainsi que cinq autres parents d'élèves. Les membres du conseil d'établissement seront informés des changements lors de la rencontre prévue au mois de mai. L'adoption se fera officiellement au mois de juin. M. Simard remercie les parents impliqués.
- **Horaire d'entrée progressive pour la maternelle 2019-2020:** M. Simard distribue un document « *Horaire d'entrée progressive pour la maternelle 2019-2020* » en sondant les membres si le tableau est plus clair. Les membres s'entendent pour dire que les «x» sur le document demandent à être davantage explicités. Nous proposons d'indiquer une légende pour faciliter la compréhension des parents. M. Simard s'engage à clarifier le tout.
- **Friperie:** M. Simard mentionne que la publicité de l'évènement est officiellement commencée. Le projet est amorcé. Plusieurs belles nouveautés sont prévues cette année avec les deux journées de vente supplémentaires ainsi que le projet Web prévu et piloté par les élèves de 6<sup>e</sup> année grâce à une plate-forme Web montée par M. Boumansour.

Mme Lainez Lévesque mentionne une coquille à modifier dans le dernier procès-verbal.

Il est proposé par M. Jean Vaillancourt d'adopter le procès-verbal du 12 mars 2019 dernier. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-18-19-044**

## 2. Interventions du public

Aucun public n'était présent lors du Conseil d'établissement du 2 avril 2019.

## 3. Approbation

### 3.1. Horaire de la journée du 21 juin 2019

M. Simard présente la journée du 21 juin prévue. Tout comme à Noël dernier, un dîner spécial est prévu pour les élèves avec leurs enseignants respectifs. Pour ce faire, l'école terminera plus tôt, soit au plus tard 13h00. M. Simard mentionne que cela peut être à 12h45 également tout dépendra de l'horaire du transport. Nous allons confirmer le tout au début du mois de juin aux parents. Le service de garde sera disponible en après-midi.

Il est proposé par Mme Isabelle Lainez Lévesque d'adopter l'horaire de la journée du 21 juin 2019. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-18-19-045**

## 4. Adoptions

### 4.1. Service de traiteur au service de garde (informations)

M. Simard informe les membres à propos du service des repas du midi. Comme chaque année il faut signer notre entente avec un partenaire et dans les dernières années l'entreprise *Croquignolet* est notre partenaire. M. Simard mentionne que les modalités de notre partenariat ne changeront pas dans cette nouvelle entente.

Il est à noter que cette année nous n'avons pas réussi à attendre les 35 dineurs le midi afin de pouvoir avoir un soutien pour le service par le *Croquignolet*. Toutefois, Mme Marie-Josée nous informe que tout se déroule bien dans la distribution des diners. En regardant le taux de fidélisation des clients qui utilisent ce service à l'école nous arrivons à la conclusion que ce service demeure pour du dépannage et non un besoin sur une longue période.

M. Simard termine en mentionnant les avantages de continuer ce partenariat avec ce traiteur en particulier la possibilité pour les parents de faire leurs commandes directement sur le Web.

Il est proposé par Mme Marie-Josée Labrecque d'adopter le service de traiteur *Croquignolet* au service de garde. **C.E.-25-18-19-046**

## 4.2. Campagne de financement *Leucan Quilles-O-thon*

M. Simard informe les membres qu'il y aura une activité de collecte de fonds au profit de Leucan qui aura lieu au Salon de Quilles de St-Nicolas le 11 mai 2019. De la publicité sera effectuée cette semaine à l'entrée de l'école pour promouvoir l'activité par Mme Diane et par des élèves. M. Simard et son équipe tentent de trouver des entreprises afin de commanditer les allées de Quilles à 100% pour que tous les fonds recueillis puissent aller directement à *Leucan*.

Il est proposé par Mme Nathalie Gilbert d'adopter l'activité de *Quille-o-thon* prévue le 11 mai 2019 au profit de *Leucan*. **C.E.-25-18-19-047**

## 5. Consultations

### 5.1. Objectifs, Principes et Critères de répartition des ressources financières 2019-2020

Voir document «*Objectifs, Principes et Critères de répartition des ressources financières 2019-2020*»

M. Simard rappelle ce qui avait été mentionné lors de la dernière séance à propos du document que nous devons regarder plus officiellement lors de notre rencontre d'aujourd'hui. Il nous rappelle aussi de ne pas nous fier à l'ordre des critères, ce n'est pas en ordre d'importance. Il indique qu'il mentionnera cette remarque pour ajouter une précision à ce propos dans le document. De plus, il fera la demande pour ajouter une mention sur le nombre d'élèves en moyenne par groupe pour identifier ensuite les besoins de ressources par école.

Mme Garneau demande si les classes de maternelle 4 ans devront être indiquées pour l'avenir. Elle mentionne que si nous ne les considérons pas, il faut alors l'indiquer dans le document. Mme Drolet mentionne que le sujet n'a pas été abordé encore, mais que la Commission scolaire en tiendra compte certainement, car c'est essentiellement le nombre d'élèves qui sera tenu en compte. Il n'y a pas de ressources supplémentaires annoncées encore, mais Mme Drolet précise qu'il n'y a pas encore de réponses concernant cette nouveauté. M. Simard rappelle que le conseil des commissaires aura lieu le 15 avril. Les membres sont en accord avec le document, mais avec les deux précisions suivantes à apporter dans les critères :

- Nombre d'élèves inscrits à la maternelle 4 ans dans l'établissement
- Nombre d'élèves par groupe en moyenne dans l'école au primaire.

Il est proposé par Mme Dominique Garneau d'adopter la consultation avec modifications du document des *Objectifs, Principes et Critères de répartition des ressources financières 2019-2020*. **C.E.-25-18-19-048**

## 5.2. Critères généraux de sélection d'une direction d'établissement

Voir document « Critères généraux de sélection d'une direction d'établissement »

M. Simard présente le document en mentionnant que nous sommes dans un contexte où il y aura plusieurs changements dans les postes de cadres à la Commission scolaire prochainement. Les critères de sélection doivent donc être approuvés par les conseils d'établissement des différentes écoles. Les critères présentés seront communs pour toutes les écoles, mais les conseils d'établissement pourront ajouter des critères afin de tenir compte des couleurs de chacun des milieux.

Mme Coulombe se demande si une nouvelle direction est prévue l'an prochain aux Bocages et ainsi, est-ce nécessaire de bonifier le document maintenant, selon les besoins actuels de notre milieu? M. Simard mentionne que le plan d'effectifs pour les directions d'établissement n'est pas sorti encore. Mme Coulombe mentionne de se garder une réserve et un droit de regard sur le document au cas où un changement de direction serait déterminé l'an prochain.

Mme Beaulieu mentionne le **point 1** du document en lien avec la phrase «axé sur les résultats», elle propose plutôt d'utiliser la formulation «axé sur la réussite». M. Simard mentionne que les résultats signifient la réussite éducative, ce qui est indiqué plus loin au **point 1**. M. Vaillancourt trouve que le bien-être de l'élève n'est que vaguement mentionné dans le document. L'enfant doit se sentir à sa place et bien dans son école, créer un sentiment d'appartenance à son milieu scolaire. Il mentionne que le **point 1** n'est pas très clair. Il devrait être plus large, plus en lien avec le développement global des enfants, pas juste concernant la réussite des élèves. Les membres sont en accord pour préciser le **point 1**. La formulation serait à revoir, surtout en lien avec le troisième picot du **point 1**. Les membres proposent l'ajout des termes «bienveillant, sain et sécuritaire.» Mme Drolet indique que c'est pas mal les mêmes commentaires dans toutes les écoles.

Il est proposé par Mme Marilyn Lemay d'adopter le document des *Critères généraux de sélection d'une direction d'établissement*, avec précisions et sous toutes réserves afin d'avoir un droit de regard et un temps de réflexion si l'école accueillait une nouvelle direction l'an prochain. **C.E.-25-18-19-049**

## 6. Décision

### 6.1. Calendrier d'ouverture du service de garde

M. Simard sonde les membres sur le calendrier de l'an prochain. Il veut savoir à quel moment nous ouvrons le service de garde pour l'année 2019-2020. Selon la loi sur les milieux de garde, nous pouvons ouvrir qu'à partir du 19 août 2019. M. Simard rappelle que le Camp Kéno utilise certains locaux de l'école durant l'été de même que notre matériel. Donc, il y a une transition à prévoir, du ménage à effectuer, car les locaux sont partagés. Les éducateurs doivent se prévoir un peu de temps pour nettoyer leurs installations. Le camp embauche également un service de nettoyage pour faire suite à l'utilisation durant l'été. M. Simard propose d'ouvrir le service de garde le 22 août 2019 comme les autres années, afin d'y laisser un temps de transition. Il y a toujours des inscriptions à partir du 22 août.

Il est proposé par Mme Chantale Coulombe d'adopter le calendrier d'ouverture du service de garde pour l'année 2019-2020. **C.E.-25-18-19-050**

## **6.2. Assemblée générale et rencontre de parents (septembre 2019)**

M. Simard a trouvé que c'était une belle formule cette année. Le fait que Mme Véronique Bouchard, orthopédagogue, est venue parler des bienfaits de l'écriture scripte a attiré plusieurs parents. La formule serait à reproduire. M. Simard sonde les membres à savoir si 18h30 est trop tôt pour l'Assemblée générale des parents. Est-ce que c'est mieux 19h00? Les membres se questionnent pour rendre efficace la rencontre. Ils proposent 18h15, car le temps est trop restreint à 18h30. Ce serait la meilleure solution selon les membres tout en se disciplinant sur un horaire strict de rencontre. M. Simard demande aux membres qu'est-ce qui pourrait être intéressant à amener cette année comme sujet de rencontre pour attirer des parents. M. Gobeil propose le sujet de l'anglais intensif : des trucs pour faire réussir nos enfants dans ce genre de profil. Le conseil d'établissement propose d'inviter Mme Corriveau en lien avec ses rencontres sur l'anxiété. Les membres s'entendent pour dire que le sujet de l'anxiété toucherait vraiment tous les niveaux de l'école et que ce serait très pertinent et intéressant pour tous. L'Assemblée générale des parents aura donc lieu le même soir que des rencontres de parents et se donnera de 18h15 à 19h25. Du temps sera donc prévu pour les déplacements et tout le reste, si la rencontre déborde. M. Gobeil propose de faire les élections en premier, pour éviter que ce soit ce point de la rencontre qui déborde. La date reste à confirmer. M. Simard va confirmer auprès des enseignants. Il mentionne que les rencontres du premier cycle sont plus à propos afin d'attirer des parents qui seront encore présents quelques années. Le tout se confirmera lors du prochain conseil d'établissement en mai.

Il est proposé par Mme Nathalie Gilbert d'adopter la proposition de formule de l'Assemblée générale des parents pour l'année 2019-2020. **C.E.-25-18-19-051**

## 7. Informations générales

### 7.1. Mot de la présidence

M. Gobeil termine la séance en souhaitant une belle soirée et un beau printemps à tous.

### 7.2. Mot de la direction

M. Simard mentionne qu'aura lieu le défi *OSEentreprendre* demain le 3 avril pour le beau projet du Marché de Noël. Mme Labrecque donnera plus de détails. M. Simard mentionne la que le mois d'avril est celui de l'autisme et que des activités de sensibilisation sont prévues avec l'appui des éducatrices spécialisés. Par la suite, il fait part des nombreux et beaux projets à venir en écriture. Les ateliers d'écriture mènent à des super projets pour plusieurs classes. Il tient à féliciter son équipe. Le mois de la lecture a lieu en ce moment, en avril. Le 18 avril, une activité de *lecture doudou* aura lieu au gymnase pour toute l'école. Les parents seront interpellés pour que les enfants puissent amener lampe de poche, doudou, etc. Finalement, la date de la rencontre d'informations de l'anglais intensif aura lieu le 25 avril à 19h00.

### 7.3. Mot du trésorier

M. Boumansour n'a rien à ajouter. Il n'y a rien de nouveau à propos des finances.

### 7.4. Mot de la représentante du Comité de parents

Mme Gilbert mentionne qu'a eu lieu une grosse rencontre le 13 mars dernier. Plusieurs points ont été mentionnés durant la rencontre. M. Pleau, le directeur général de la Commission scolaire, était présent lors de cette rencontre.

- **Questionnement en lien avec les manifestations récentes** : il n'y a pas de procédure à suivre concernant ce genre d'évènements pour les écoles. Est-ce que les enfants peuvent y aller avec leur famille sans être pénalisés pour une absence?
- **Maternelle 4 ans** : le budget a suscité beaucoup de questions. L'aire de desserte concernant l'implantation des maternelles 4 ans a occasionné aussi plusieurs questionnements. Mme Nathalie nous informe qu'il n'y a pas de lien, c'est encore la gestion par le code postal qui fonctionnera pour ce nouveau niveau.

- **Aire de desserte** : Mme Gilbert confirme que ce sujet mobilise toujours beaucoup les discussions. Il n'y a cependant pas de nouveau à ce propos.
- **Recréations allongées** : les parents se questionnent sur comment les écoles vont s'organiser avec le transport scolaire et toute l'organisation que ça engendre. Il n'y a pas de nouvelles informations encore sur le sujet.
- **Analyse du temps des écrans à l'école** : les parents se sont questionnés sur le temps d'écran en classe versus celui donné à la maison. Mme Gilbert indique qu'un début de discussion a eu lieu afin de mettre en place un barème pour éventuellement établir des normes.
- **Bourses parentales** : il y a officiellement quatre bourses qui ont été attribuées pour les projets retenus. Il n'y a pas eu de projet proposé à notre école cette année.
- **Changements prévus pour accueillir les nouvelles maternelle 4 ans** : les parents se questionnent beaucoup pour les déplacements en lien avec la sécurité, comment le tout allait fonctionner pour les écoles qui accueilleront ce nouveau niveau scolaire. M. Pleau a également confirmé aux parents qu'à la Commission scolaire des Découvreurs, il y avait assez de personnel pour combler ces nouveaux postes.

## 7.5. Mot des représentants des membres du personnel

**Mme Annie Beaulieu** : prochainement, les élèves de 4<sup>e</sup> année publieront un livre entièrement conçu par eux-mêmes. L'équipe et les élèves sont actuellement en train d'exécuter le projet. Cette année, ils publieront un livre inspiré des *Geronimo Stilton*. Les enfants ont déjà créé leur avatar de souris qui évoluera dans leur histoire. C'est tout de même un projet qui nécessite 15 pages d'écriture. Mme Valérie et Mme Virginia, enseignantes en arts plastiques, aideront au projet des élèves en lançant un projet de personnages articulés en arts pour concevoir les illustrations du livre des enfants. Le projet nécessite beaucoup de travailler en collaboration, car de faire les illustrations en classe, le tout devient trop long et complexe. Les enfants sont vraiment heureux. Le Salon du livre est vraiment un grand événement pour les enfants ensuite.

**Mme Isabelle Lainez Lévesque** : mentionne que les élèves de 6<sup>e</sup> année entament la matière finale de leur année scolaire et la révision de fin d'année approche à grands pas.



**Mme Dominique Garneau** : n'a rien à ajouter pour ce soir.

**Mme Marie-Josée Labrecque** : indique qu'aura lieu demain, le 3 avril, le Gala *Ose entreprendre* pour son projet du Marché de Noël. Lors de ce gala, il y a une vingtaine de kiosques présents. Elle y sera présente avec plusieurs élèves ayant participé au projet. Le gala aura lieu entre 16h00 et 17h30 : c'est ouvert aux personnes intéressées et des juges circulent durant ce moment. Si le projet est sélectionné, nous nous rendrons au gala régional en mai. En juin, c'est le gala final pour les meilleurs projets retenus. Mme Labrecque a bien préparé les enfants à présenter aux gens et aux juges qu'est-ce qu'ils voulaient aller chercher avec ce beau projet.

Ensuite, Mme Labrecque mentionne que le comité des journées pédagogiques a travaillé fort afin de planifier les pédagogiques de l'an prochain. C'est la préparation des activités qui est le plus difficile. Toutes les écoles ont un calendrier semblable, donc il faut prévoir et réserver tôt. Le tout sera présenté au conseil d'établissement lors de la rencontre du mois de mai. Le comité des *Jeunes leaders* prépare des activités spéciales pour la semaine de Pâques, les sept classes du premier cycle vivront des activités spéciales animées.

**Mme Martine Beurivage** : au service de garde, pour les plus petits, les éducatrices se sont rencontrées afin d'organiser une grande chasse aux œufs de Pâques avec une *disco coco*. De plus, le comité de l'environnement a conçu un kit clé en main pour aider les familles à être écologiques. Une activité est prévue pour chaque groupe.

## 7.6. Mot de la commissaire

Mme Drolet a beaucoup d'informations à donner à propos des dernières rencontres qui ont eu lieu en février et en mars.

- **Maternelle 4 ans** : sept nouvelles classes en maternelle 4 ans vont ouvrir à la Commission scolaire des Découvreurs situées dans des milieux où l'indice de défavorisation se situe entre 6 et 10. Les élèves pouvant fréquenter ces nouvelles classes seront déterminés par les codes postaux. Les écoles concernées sont les écoles Notre-Dame-de-Foy, Sainte-Geneviève, Des Hauts-Clochers et L'Étincelle.
- **Fondation de la Commission scolaire des Découvreurs** : le conseil des commissaires a créé une fondation de la Commission scolaire qui agira en complémentarité avec les fondations des écoles. La composition du conseil d'administration de onze personnes a été déterminée. Le but de cette fondation est en lien avec la cabane à sucre du Bois de Coulonge qui a lieu chaque année depuis

plusieurs années pour la fondation de l'école St-Michel. Cet évènement demande beaucoup de bénévoles et le monsieur qui s'en occupait souhaite passer le flambeau pour les prochaines années.

- **Politique sur l'usage des bouteilles d'eau à usage unique.** La classe de 5<sup>e</sup> année à l'école Saint-Louis-de-France a préparé un gros projet sur l'eau potable et les bouteilles de plastique. Ils ont organisé une belle présentation qu'ils ont présentée à la Commission scolaire. Le principal but du projet veut que l'usage des bouteilles d'eau en plastique non réutilisable soit interdit au sein de la Commission scolaire des Découvreurs. Ils ont formulé une vraie demande. Les commissaires ont été favorables et le directeur général aussi. Une politique sera lancée en consultation. Le but sera que les écoles et la Commission scolaire des Découvreurs ne vendent plus et ne distribuent plus de bouteilles d'eau non réutilisables. Par contre, la Commission scolaire veut prévoir des endroits pour faciliter le remplissage des bouteilles réutilisables. Mme Drolet indique qu'elle mentionnera au conseil des commissaires ainsi qu'à la Commission scolaire que les écoles doivent être bien équipées pour que cela fonctionne, car ce n'est pas le cas en ce moment. Une consultation aura bientôt lieu pour que ce soit en transition pour septembre.
- **Taux de diplomation de la Commission scolaire des Découvreurs :** les résultats sont sortis. La Commission scolaire des Découvreurs se classe première dans la province avec un taux de 88% de diplomation pour les commissions scolaires francophones. Il y a trois commissions scolaires anglophones qui se classent avant nous.
- **Budget d'investissement:** un budget de 3.3 millions a été adopté pour 2019-2020. Le tout sera distribué pour la transformation des bâtiments et pour les équipements des écoles essentiellement. Mme Drolet confirme que c'est beaucoup cette année.
- **Consultation sur la politique de la sécurité de l'information :** une telle politique sur la sécurité de l'information n'existe pas. Les questionnements ont eu lieu suite à une situation survenue à une commission scolaire sur la Rive Sud qui a été paralysée pendant un mois à cause de piratage informatique. Des mesures seront mises en place.
- **Aires de desserte :** M. Pleau a rencontré les conseils d'établissement de l'école des Sources et de l'école Arbrisseau concernant leurs aires de desserte respectives. Il n'y a

pas d'avancement encore à ce sujet, ni rien de concret. Avec les maternelles 4 ans, cette situation va venir influencer les aires de desserte aussi. Mme Drolet indique que c'est tout qu'un casse-tête pour la Commission scolaire et la situation reste imprévisible. C'est un dossier très complexe.

- **Agrandissement du pavillon Laure-Gaudreault** : les travaux s'en viennent. Les architectes sont venus présenter le tout. Les ajouts seront dynamiques et chaleureux. L'agrandissement commencera d'ici quelques mois. La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures va contribuer comme il était prévu pour 1.7 million de dollars. Le MEES contribuera pour 1.3 million et La Commission scolaire des Découvreurs payera 5 millions de dollars.
- **Sondage de satisfaction** : les employés de la Commission scolaire des Découvreurs ont répondu à un sondage, ce fut un succès. Un taux de 67% de participation, ce qui est très élevé pour ce type de sondage. La direction générale était heureuse du taux de participation de ses employés. Essentiellement, le personnel est généralement un satisfait promoteur de la Commission scolaire et non un détracteur. Les principaux commentaires étaient d'être plus à l'écoute, d'améliorer la formation, d'améliorer le partage des connaissances, d'améliorer l'accueil des nouveaux employés, d'améliorer le confort, donner plus de reconnaissance aux employés et d'améliorer le soutien offert aux employés. Le but du sondage est de permettre à la Commission scolaire des Découvreurs de s'améliorer. De plus, ils ont établi que 51% du personnel était des promoteurs, que 38% étaient neutres et que 12% étaient des détracteurs. Puisque c'était une firme indépendante, elle était assez sévère dans les cotations. Les employés devaient avoir répondu entre 9 et 10 pour être considérés comme promoteurs entre 7 et 8 pour être neutre et ceux qui ont répondu entre 1 à 6 étaient des détracteurs. M. Simard va amener les résultats de l'école les Bocages lors de la prochaine rencontre si c'est possible.
- **Orientation budgétaire** : la Commission scolaire veut explorer trois nouveaux horizons. Premièrement, augmenter le niveau de ressources pour le soutien des nouveaux et pour la rétention des employés. Deuxièmement, augmenter le soutien aux employés administratifs. Troisièmement, augmenter la promotion de l'école publique.

## 8. Varia

Aucun point n'a été ajouté et placé ici lors de la rencontre du 2 avril 2019.

## 9. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a lieu à **21h01**

---

Sébastien Gobeil, **président**

---

Sébastien Simard, **directeur**

**Secrétaire** : Isabelle Lainez Lévesque